

DOSSIER DE CANDIDATURE
Session 2023 - Formation continue

MASTER 2 « Urbanisme et Aménagement »

MAITRISE D'OUVRAGE DES PROJETS URBAINS

Partie à remplir par le candidat en lettres capitales

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

N° de sécurité sociale :

Téléphone et mail :

Formation d'origine :

Années d'expérience professionnelle :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle actuelle :

Demandeur d'emploi: oui non

- ☞ Ouverture des candidatures : du 01 avril 2022 au 12 décembre 2022
- ☞ Pré-sélection sur dossier : au fil de l'eau
- ☞ Admission définitive après entretien avec les enseignants de la formation

Dossiers traités selon l'ordre d'arrivée : (capacité d'accueil 25 stagiaires)

Contact : fc-eup@u-pec.fr

Rentrée : vendredi 13 janvier 2023

Cadre réservé à l'administration

- Date de convocation : Candidature acceptée
- Demande d'équivalence de diplôme à faire : En attente le
- Demande d'un dossier VAP à constituer : Refusée le
- N° étudiant :

ÉTUDES SUIVIES		
ANNÉES	DIPLOMES – CURSUS	ÉTABLISSEMENTS

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	
INSTITUTIONS, ENTREPRISES ET INTITULÉ DE LA FONCTION (avec description sommaire du profil de poste)	ANNÉES

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

FINANCEMENT DE LA FORMATION : MODALITES ENVISAGEES

Individuel

Pour les demandeurs d'emploi, merci de nous fournir une attestation d'inscription auprès du « Pôle Emploi ».

Compte personnel de formation : montant (même approximatif) à ce jour

Inscription et paiement via l'appli CPF ; <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> ; (après admission). Nous consulter pour obtenir la date ouverture de l'appli CPF pour MOPU.

Transition – PRO

Il est nécessaire de déposer 3 mois minimum avant le début de la formation le dossier dument complété.

Dispositif AIRE Île-de-France

Un délai de 8 semaines minimum doit être respecté entre la date de dépôt du dossier et la date d'entrée en formation (nous contacter avant fin novembre).

Entreprise /Collectivité

Numéro de SIRET à renseigner :

Code NAF :

Demande de prise en charge de vos frais de formation :

- Demande de financement en cours/ou en attente de réponse
 Réponse favorable à la prise en charge des frais de formation
(Merci de nous joindre la copie de l'accord de prise en charge)

Organisme de Financement (OPCO)

Demande de prise en charge de vos frais de formation :

Nom de l'organisme financeur :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Personne à contacter :

E-mail :

- Demande de financement en cours / ou en attente de réponse
 Réponse favorable à la prise en charge des frais de formation
(Merci de nous joindre la copie de l'accord de prise en charge)

Expériences supplémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance du jury :

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour une inscription en MASTER 2 – Parcours « Maîtrise d'Ouvrage des Projets Urbains »

Professionnel.les ayant au moins deux années d'expérience en lien avec les domaines de la formation et pouvant attester d'un diplôme équivalent à quatre années d'études supérieures, dans le cas contraire :

- Possibilité d'intégrer la formation par une validation des acquis professionnels.
- Maîtrise du français nécessaire. Niveau minimum C1 requis).

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE CANDIDAT

Je soussignée.

Déclare avoir pris connaissance des conditions pédagogiques et financières de la formation MASTER 2 « Urbanisme et Aménagement » délivrée par l'Université Paris-Est Créteil, Institut d'Urbanisme de Paris ».

Date

Signature

Pièces (numérisées) à joindre au dossier :

Votre dossier est considéré comme complet uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives demandées :

Le présent formulaire dûment complété avec 2 photos d'identité.
Curriculum vitæ complet
Copie du diplôme exigé (BAC +4)
Lettre de motivation avec explication du projet professionnel
Attestation de langue française pour les non-francophones Niveau C1
Attestation de responsabilité civile

Traduction certifiée pour les titulaires d'un diplôme étranger.

Merci de retourner le dossier complété à : fc-eup@u-pec.fr dans les meilleurs délais ceci avant **le 12 décembre 2022** au plus tard.